

jeunes apprentis suivent les offices de la paroisse ; ils s'approchent régulièrement des Sacrements une fois par mois.

Depuis sa fondation, le Patrouage a toujours eu comme chapelain un prêtre de Saint-Sulpice, désigné par Monsieur le Supérieur du Séminaire.

Messieurs O. Hébert, B. Pelletier, A. Luche, ont rempli successivement cette charge avec l'affection et le dévouement qu'on leur connaît. A ces noms aînés, les jeunes apprentis en associeront désormais un quatrième dans leur reconnaissant souvenir : celui de M. H. Legrand, nommé il y a quelques mois chapelain de l'Œuvre en remplacement de M. Luche.

---